

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, comme j'ai répondu hier, je ne suis pas du tout prêt à dire que la Commission ne sera pas efficace dans la poursuite des objectifs visés. Quant à la question, soit si nous envisageons un projet de loi la réponse est non.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### LES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRE—LES MESURES DE RÉGLEMENTATION ENVISAGÉES

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle est à propos d'un autre sujet, mais dans le même domaine. Des rapports ont révélé ce matin une baisse de 5 p. 100 dans les mises en chantier, suite à une baisse au mois de mai dernier, et il a déclaré le 5 juillet, comme en fait foi la page 5322 du *hansard*, qu'il étudierait les chiffres de juin lorsqu'il les aurait. Malheureusement pour sa prévision, les chiffres sont arrivés. Le ministre des Finances va-t-il maintenant envisager des mesures, législatives si nécessaires, afin d'imposer des taux d'intérêts hypothécaires beaucoup plus bas, et ainsi diminuer le prix de l'habitation que doivent payer les familles canadiennes?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, la méthode proposée par l'honorable député aurait l'effet de bouleverser les autres taux d'intérêt. Je signale au député qu'il ne devrait pas être si sélectif quand il cite des statistiques. Les mises en chantier au cours des six premiers mois de 1973 étaient plus nombreuses que celles de 1972. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines me dit que nous prévoyons toujours plus de mises en chantier cette année que l'année dernière.

[Français]

#### QUESTION RELATIVE AU PRÊT CONSENTI AU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Il s'agit d'une question en trois parties, parce que je ne voudrais pas poser de questions supplémentaires.

Tout le monde apprenait hier que le gouvernement canadien a consenti un prêt d'un milliard de dollars au Fonds monétaire international, en vue de soutenir le dollar américain. Or, je voudrais que l'honorable ministre dise d'où est venu ce milliard, à quel taux d'intérêt il a été prêté, et si ce milliard constitue un actif augmentant d'autant les réserves des banques à charte du Canada?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas un prêt, c'est un arrangement réciproque; c'est un crédit accordé réciproquement et mutuellement par les États-Unis et le Canada, ainsi qu'en-

### Questions orales

tre les États-Unis et d'autres pays industriels. Donc, ce n'est pas un prêt, et, par conséquent, les deux autres parties de la question ne s'appliquent pas.

**M. Caouette (Témiscamingue):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Est-ce que les ententes conclues entre le Canada, les États-Unis et d'autres pays n'ont pas la «bénédiction» du gouvernement ou du ministre des Finances, car il s'agit tout de même de crédit? Or, d'où vient ce crédit?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** C'est un crédit réciproque, et les États-Unis n'ont aucunement l'intention d'utiliser ce crédit. C'était un effort du Canada pour aider les États-Unis et d'autres pays à stabiliser le système monétaire.

● (1430)

[Traduction]

#### LE SOUTIEN DU DOLLAR AMÉRICAIN PAR LES BANQUES CENTRALES D'EUROPE—LA POSITION DU CANADA AUX CONFÉRENCES DE WASHINGTON ET DE NAIROBI—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. James Gillies (Don Valley):** Comme le ministre des Finances le sait, les banques centrales d'Europe ont accepté de soutenir le dollar américain. Le gouvernement canadien approuve-t-il officiellement cette initiative?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Nous ne nous mêlons pas de ce que les Européens veulent ou ne veulent pas faire. Pour ce qui est de notre propre dollar et de son rapport avec celui des États-Unis, nous nous en remettons au libre jeu du marché.

**M. Gillies:** Le ministre des Finances veut-il dire que le gouvernement canadien proposera aux réunions à l'automne que le dollar américain reste flottant?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Pas nécessairement. Nous assisterons aux réunions de Washington à la fin de juillet et à la réunion annuelle du Fonds monétaire international qui aura lieu à Nairobi. Il faut songer à adopter une série de marges dans l'intérêt de taux de changes ajustables et stables.

**M. Gillies:** Comme le ministre des Finances a déclaré à diverses réunions du comité des finances que le gouvernement préconise une fluctuation non contrôlée, le ministre voudrait-il, avant le congé d'été, faire une déclaration à la Chambre énonçant les propositions précises que le gouvernement canadien fera aux réunions de Washington et de Nairobi?

**Une voix:** Comment diable le pourrait-il?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Je vais étudier cette suggestion. Comme je l'ai dit au député d'Edmonton-Ouest, le dollar canadien flotte sans contrôle, autrement dit la Banque du Canada et le Fonds des changes n'interviennent que pour maintenir un marché ordonné. C'est le point de vue que j'ai exprimé. Je n'ai pas précisé au comité quel niveau le dollar américain devrait atteindre.